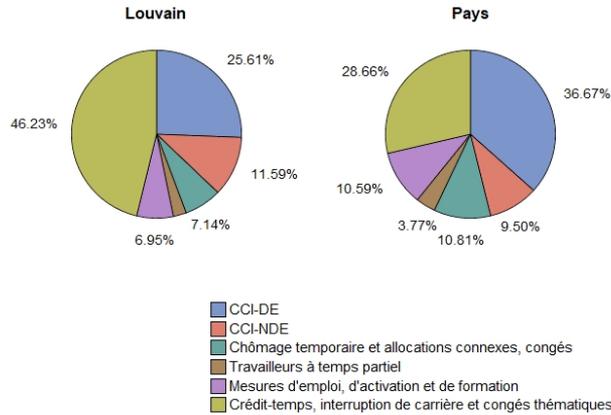


## Entité: Louvain



Directeur: Eddy VAN AERSCHOT  
 Nombre d'agents: 183  
 Nombre en équivalents à temps plein: 151

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	726.878	9,9
Assurés contre le chômage (2)	385.147	9,9
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	364.794	10,6
Taux du chômage (4)		4,2

Vision globale 2018	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Ocrot du droit aux allocations (dossiers introduits)	110.971	5,9
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	1.917	5,3
Dossiers litiges achevés	6.069	6,6
Contrôles achevés	4.778	8,9
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	4.215	7,0
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	108	1,6
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2017	420,4	6,4
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	385,3	6,3
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	23,4	5,3
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	4,9	6,2

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	15.630	5,5	
		Après études	1.131	3,1	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.287	6,4	
		Chômage avec complément d'entreprise	757	8,6	
		Hommes	9.516	5,0	
		Femmes	9.290	5,9	
		Chefs de ménage	3.617	3,6	
		Isolés	3.854	4,3	
		Cohabitants	11.336	7,2	
		Total	18.806	5,4	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	307	7,3
		Chômage avec complément d'entreprise	6.561	10,0	
		Chômeurs âgés	1.560	8,0	
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	81	10,0	
Total	8.509	9,4			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	81	4,1	
		Période non rémunérée dans l'enseignement	171	4,9	
		Vacances jeunes	353	12,2	
		Vacances senior	39	12,6	
		Congés: soins d'accueil	12	7,6	
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	34	8,8	
		Total	1.827	5,1	
		Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	339
		Activa - réglementation régionale	3	0,0	
		Programmes de transition	2	0,1	
		SINE	532	5,5	
	Mesures pour travailleurs		1.756	13,8	
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.666	6,5	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	416	3,8	
		Autres	170	9,3	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	11	8,1	
		Allocation en compensation de licenciement	205	9,1	
Dispenses d'IDE particulières	Activités ALE ou APS		62	3,7	
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	6.177	10,4	
		Sans allocations	109	10,0	
		Total	6.286	10,4	
	Crédit-temps	Avec allocations	15.045	13,5	
		Sans allocations	1.396	13,1	
		Total	16.441	13,5	
	Congés thématiques	Avec allocations	10.418	12,4	
		Sans allocations	807	13,6	
		Assistance médicale	2.628	14,2	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Congé parental	8.545	12,0
		Congé pour soins palliatifs	52	15,0
		Total	11.225	12,5
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement	Autres attestations	2.619	3,8
		Total	10.298	6,0
		Total	12.917	5,4

(1) Population au 1er janvier 2018 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2017. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2017 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2017; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2017 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).